

Réaction de Transit à l'adoption du projet de loi 76

La gouvernance en transport collectif est changée, il faut maintenant ajuster le financement et définir un cadre clair

Le 19 mai 2016 - TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, tout en saluant la réforme de la gouvernance en transport collectif dans la métropole de Montréal, rappelle le besoin urgent de définir un cadre financier. Maintenant que les responsabilités métropolitaines sont redéfinies, il faut donner des moyens accrus de développer le service. Transit offre sa collaboration pour que la nouvelle structure de gouvernance puisse disposer d'un meilleur financement du transport collectif et d'une politique qui permette de déployer l'offre.

L'adoption du projet de loi 76 modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal est une étape importante, le financement reste la clé. L'optimisation des ressources et les retombées d'une meilleure intégration des structures de gouvernance est salutaire. Les responsables métropolitains doivent maintenant disposer d'un cadre de financier plus ambitieux et plus clair pour que le transport collectif prenne un nouvel élan.

L'Alliance souligne donc l'étape subséquente à l'adoption de cette loi, urgente et nécessaire, soit celle de définir un cadre financier pour le transport collectif inscrit à l'intérieur d'une politique québécoise du transport collectif.

-30-

Renseignements :

Philippe Cousineau Morin
514-799-1906
info@transitquebec.org